

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juin à 20 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE

Date de convocation : mardi 18 juin 2024

Présent(e)s : Raymond DESILLE, Gérard ALAIRE, Marie-Laure FELIX, Antoine RUBIO, Jenny HURTAUD, Frédéric ANGIBAUD, Erwann BELLY, Aurélie CHAUVIN, David JOUBERT, Marie MAINGOT, Stéphanie PAJOT, Thomas RAMBEAU, Dominique SOUCHET

Absent(e)s excusé(e)s :

Absent(e)s : Florent BOUILLAUD

Représenté(e)s :

Secrétaire de la séance: David JOUBERT

Ordre du jour:

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2024,
- 2- Renouvellement de la convention relative au portage des repas de la cantine scolaire avec CONVIVIO pour la rentrée 2024,
- 3- Fixation du tarif du repas de la cantine scolaire pour la rentrée 2024,
- 4- Horaire et tarifs pour la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025,
- 5- Décision modificative du budget principal,
- 6- Demande de subvention auprès du Département pour la réfection et isolation des toitures de la Mairie,
- 7- Demande l'attribution de fonds de concours auprès de la CDC Aunis Sud pour la réfection des toitures de la Mairie,
- 8- Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2025,
- 9- Renouvellement de la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale,
- 10- Compte-rendu de la commission "Voirie",
- 11- Demande de subvention pour des travaux de réparation sur voirie communale accidentogène auprès du Département,
- 12- Compte-rendu de la commission "Bâtiments",
- 13- Compte-rendu du conseil d'école,
- 14- Organisation des élections législatives du 30 juin 2024 et 07 juillet 2024,
- 15- Préparatif du 14 juillet,
- 16- Divers.

Début de séance : 20 heures 00

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2024

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations concernant le dernier compte-rendu.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 22 mai 2024.

2- Renouvellement de la convention relative au portage des repas de la cantine scolaire avec CONVIVIO pour la rentrée 2024,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat avec CONVIVIO PRO avec le prix du repas scolaire à 3,37 € TTC et un engagement de 5 040 repas pour l'année scolaire 2024-2025

3- Fixation du tarif du repas de la cantine scolaire pour la rentrée 2024,

Ce point retiré de l'ordre du jour sera voté lors de la prochaine séance.

4- Rentrée scolaire 2024- 2025 : horaires et tarifs garderie périscolaire

Le conseil municipal, décide, à la rentrée scolaire 2024-2025 que les horaires de garderie restent inchangés : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30.

Et que les prix restent inchangés : 0,50 € par 1/4h pour un enfant, 0,75 € pour deux enfants, 1 € pour trois enfants et 10 € par 1/4h et par enfant au-delà de 18h30 (le 1/4h commencé est dû). Exclusion, après 3 dépassements.

5- Budget primitif 2024 : Décision modificative n° 1

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la décision budgétaire modificative n° 1 comme détaillée ci-dessous

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6817	Dot,prov,déprédc, actifs circulants	200.00	
73118	Autres contributions directes		200.00
TOTAL :		200.00	200.00

6- Réfection et isolation toitures de la mairie - Demande de subvention auprès du Département

7- Réfection et isolation toitures de la mairie - Demande fonds de concours auprès de la CDC Aunis Sud

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide les travaux de réfection et isolation des toitures de la mairie pour un montant estimé à 40 256,46 € HT (44 282,12 € TTC), sollicite auprès du Département de la Charente-Maritime, dans le cadre du fonds de revitalisation, une subvention et sollicite auprès de la Communauté De Communes Aunis Sud le Fonds de concours pour la réalisation de ce projet et adopte le plan de financement prévisionnel suivant (en €) :

- Département	40 %	16 102,58
- CDC Aunis Sud (Fonds de concours)	24,8408 %	10 000,00
- Fonds propres	35,1592 %	14 153,88
TOTAL HT		<u>40 256,46</u>

8 Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population prévu en 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le prochain recensement de la population se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Madame Marie-Laure FELIX est désignée coordonnatrice communal.

9- Renouvellement de la convention de l'agence postale communale

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le service d'agence postale sur la même plage d'horaire qu'actuellement soit :

Lundi : fermé, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 - mercredi et samedi de 9h à 12h30 soit une ouverture publique de 13 h hebdomadaire.

Monsieur le Maire est autorisé à conclure une nouvelle convention de l'agence postale communale avec effet au 1er janvier 2024 pour une durée de 9 ans sans tacite reconduction et sans nouvelles prestations complémentaires.

10- Compte-rendu de la commission "Voirie", rapporteur Antoine RUBIO

Les membres de la commission « Voirie » ont travaillé sur les priorités de réparation des voiries communales. Ils proposent de l'enrobeur projeteur sur la VC n° 1 dite Chemin de la Bachellerie, sur la VC n° 3 dite chemin de Savarit, sur la VC n° 8 dite chemin de la Fosse et sur la VC n° 7 dite chemin de Surgères, pour un coût de 6 750 € HT (8 100 € TTC) et la réfection d'une partie de la VC n° 6 dite Chemin du Grand Clos (de la VC n° 7 à l'entrée de la ferme, 430 ml), pour un coût de 26 387,68 € HT (31 665,22 € TTC).

La totalité des travaux se chiffre à 33 137,68 € HT (39 765,22 € TTC). Le conseil valide cette proposition.

11- Travaux de réparation sur la voirie communale accidentogène - Demande de subvention auprès du Département

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Monsieur le Maire indique que les devis présentés par le syndicat de la voirie s'élèvent à un total de 33 137,68 € HT (39 765,22 € TTC).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière Départementale pour ces travaux à réaliser sur voirie communale accidentogène (Chemins de la Bachellerie, de Savarit, de Surgères et du Grand Clos).

12- Compte-rendu de la commission "Bâtiments", rapporteur M. Gérard ALAIRE

Les membres de la commission « Bâtiments » ont été visités un corps de bâtiments cadastré C581 situé cour du Prieuré mis à la vente par le propriétaire. Le conseil municipal est désireux d'acquérir ce bien. A suivre.

La commission propose que les toilettes publiques soient réparées, après l'été, avec le carrelage restant des travaux de la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes. Le conseil valide.

13- Compte-rendu du conseil d'école,

Mme Marie-Laure FELIX qui représentait la commune au conseil d'école qui a eu lieu le 13 juin dernier, restitue les principaux éléments au conseil municipal .

Les effectifs pour la scolarité 2024 /2025 :

33 enfants à Puyravault (9 PS – 14 MS – 10 GS) et 72 à Vouhé (16 CP – 16 CE1 – 15 CE2 -11 CM1 – 14 CM2). Un total sur le RPI de 105 élèves (Moyenne : 21 élèves par classe)

La sécurité : PPMS réalisé sans difficulté. Alerte incendie, l'évacuation s'est effectuée e, l'30.

La demande d'un abri à vélos. Projets de classe Le compte-rendu est consultable au tableau d'affichage de l'école.

14- Organisation des élections législatives du 30 juin 2024 et 07 juillet 2024,

TABLEAU DE PERMANENCE DU
BUREAU DE VOTE
Président : Raymond DESILLE

	Dimanche 30 juin 2024
8h à 10h30	Frédéric ANGIBAUD Erwann BELLY Aurélie CHAUVIN
10h30 à 13h	David JOUBERT Jenny HURTAUD Marie MAINGOT
13h à 15h30	Raymond DESILLE Antoine RUBIO Dominique SOUCHET
15h30 à 18h	Gérard ALAIRE David JOUBERT Stéphanie PAJOT

TABLEAU DE PERMANENCE DU
BUREAU DE VOTE
Président : Raymond DESILLE

	Dimanche 07 juillet 2024
8h à 11h00	Marie MAINGOT Antoine RUBIO Dominique SOUCHET
11h00 à 14h	Raymond DESILLE Stéphanie PAJOT Thomas RAMBEAU
14h à 18h00	Gérard ALAIRE Aurélie CHAUVIN Jenny HURTAUD

15- Préparatif du 14 juillet, rapporteur Mme Marie-Laure FELIX

La commission « Fêtes et cérémonies » propose pour le repas du 14 juillet, d'offrir l'apéritif et le plat jambon grillé accompagné de mojettes. Les festivités se feront à l'espace du Ruisseau dès 12h30. Le conseil approuve ce choix.

Les nouvelles pyratelles qui communiqueront toutes les informations nécessaires pour s'inscrire au repas seront distribuées très prochainement. Inscriptions avant le 6 juillet 2024 (places limitées à 120 personnes).

16- Divers.

- ✓ La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 23 juillet 2024 à 20h.

Levée de séance : 22 heures 20

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 26 juin 2024

Le Maire,
Raymond DESILLE

